

Compte-rendu
Bureau du 29/03/19

Présents : Thomas Dubreuil (Arts de la Rue) , Jacqueline Blondel (Photo), Lucien Seldran (danses modernes), Jean-Paul Hostert (informatique), Jean-Miche Favre (Arts et décoration), Cyril Colombon (Musique), Bernard Prospéri (théâtre)

Excusé : Christian James (toutes collections)

En ouverture, le Président, Thomas Dubreuil précise que ce bureau a pour ordre du jour deux points ; les élections et déterminer la stratégie pour l'avenir de la Gourguillonnaise.

I- Élections du Bureau

Il est actuellement constitué depuis l'Assemblée du 18mars 2019 :

- Thomas Dubreuil :
- Jean-Paul Hostert :
- Jean-Michel Favre :
- Jacqueline Blondel :
- Lucien Seldran :
- Bernard Prospéri :
- Christian Jammes :
- Cyril Colombon :

Le Président insiste pour que toutes les sections soient représentées au sein du Bureau car le travail ne manquera pas dans les mois qui viennent.

Il propose qu'en plus des postes de Président, Trésorier qui sont suffisamment lourds de créer 6 délégations :

- un chargé des ressources Humaines et des relations avec les sections et utilisateurs des locaux
- un chargé du Patrimoine et des locaux (inventaire de ce que la Gourguillonnaise possède)
- un chargé de recherches de partenaires
- un chargé des statuts et de l'évolution administrative de l'association
- un chargé de structuration-renégociation (Ressources Humaines et Loyers)

Selon l'article 14 ses Statuts : un bureau composé au minimum de 4 membres élit en son sein :

- 1) Un-e- président-e- ;
- 2) Un-e- vice-président-e- ;
- 3) Un-e- secrétaire ;
- 4) Un-e- trésorier-e- ;
- 5) complété d'autant de membres qu'il y a de sections en activités afin que chaque section soit représentée. Si une section n'est pas représentée, la place est laissée vacante.

Les fonctions de président et de trésorier ne sont pas cumulables.

Les membres du bureau doivent être des ayant-droit.

Les membres sortants du bureau sont rééligibles.

Il est donc procédé à l'élection du bureau poste par poste à main levée (personne ne demandant le bulletin secret).

Thomas Dubreuil est élu Président à l'unanimité des présents.

Jacqueline Blondel est élue Vice-Présidente à l'unanimité des présents.

Jean-Paul Hostert est élu Trésorier à l'unanimité des présents.

Bernard Prospéri est élu Secrétaire à l'unanimité des présents.

Le Président nomme :

Jacqueline Blondel comme chargée des ressources Humaines et des négociations avec la DRH et gestionnaire relations avec les sections et utilisateurs des locaux

Lucien Seldran et Jean-Michel Favre comme chargés du Patrimoine et gestion des locaux (inventaire de ce que la Gourguillonnaise possède)

Cyril Colombon comme chargé de recherches de partenaires

Bernard Prospéri comme chargé des statuts et de l'évolution juridique de l'association et responsable de la communication

De plus, il charge **Jean-Paul Hostert** du suivi financier des sections.

Pour ce qui est de l'équilibre financier du siège, le Président en prend la responsabilité.

Afin que ces chargés de mission soient aidés dans leurs tâches, une information sera envoyée à chaque adhérent. Ceux-ci pourront proposer leurs aides, leurs expertises, suggestions et soutiens

Ce bureau est en responsabilité jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra au plus tard début juillet 2019.

II Avenir pour la Gourguillonnaise

Les membres du Bureau adoptent la stratégie suivante :

- lettre de réponse à Mrs Grivel et Claisse pour qu'ils respectent les termes de la délibération du 27/04/2018 qui sont : « En 2018, l'association La Gourguillonnaise engage un travail de réflexion visant à définir son projet associatif sur 3 ans. L'objectif étant de redynamiser l'offre et de la rendre plus attractive pour les agents de la Métropole. (envoyée le 29/03/19 à Mrs Kimelfeld, Collomb, Grivel, Claisse, Graber, Mme Picot et les services concernés)C:\Users\Gourguillonnaise\Desktop\Ag 2019 prévisionnels 18-19\courrier réponse grivel-Claisse .doc
- Réunion le 10 mai 2019 avec tous nos partenaires et associations qui pourraient être dans le même cas de figure suite à la nouvelle politique culturelle de la Métropole et de la Ville de Lyon.
- Après cette réunion, une demande de rendez-vous pourra être effectuée à Mrs Collomb et Kimelfeld avec les associations se trouvant dans la même situation que la Gourguillonnaise.
- Actions d'information auprès des syndicats afin qu'ils montent des actions de sensibilisation des agents des deux collectivités qui perdraient ces offres culturelles voire plus.
- Lettre ouverte (sera réalisée par Bernard Prospéri et Jacqueline Blondel) auprès des différents journaux et médias sur la situation de la culture au sein du Grand Lyon pour atteindre les électeurs à un an des élections municipales et de la Métropole
- Pétitions en ligne auprès des adhérents, des agents, des intervenants, des associations utilisatrices des locaux, des spectateurs de nos événements et des citoyens (notamment 7^e arrondissement)

- Manifestations devant les parvis de l'hôtel de Ville du 7^e, Central, de la Métropole avant les conseils, lettre à tous les élus de ces instances pour qu'ils se déterminent sur notre utilité ou non.

Le Secrétaire,
Bernard Prospéri

Le Président,
Thomas Dubreuil